



Sanofi-aventis renforce sa plateforme de Santé Grand Public en Pologne

- Sanofi-aventis lance une offre publique d'achat sur Nepentes S.A.

Paris, France et Varsovie, Pologne - Le 19 mai 2010 - Sanofi-aventis (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) et Nepentes, S.A. (VARSOVIE : NEP) annoncent aujourd'hui la conclusion d'un accord définitif entre Sanofi-Aventis sp. z o.o., filiale polonaise de sanofi-aventis, Nepentes, S.A. et ses actionnaires majoritaires, en vertu duquel Sanofi-Aventis sp. z o.o. lance une offre publique d'achat (OPA) sur 100 pour cent des actions en circulation de Nepentes S.A., fabricant polonais de produits pharmaceutiques et dermocosmétiques côté à la bourse de Varsovie.

Préalablement à l'annonce de l'offre publique d'achat, Sanofi-Aventis sp. z o.o., Nepentes S.A. et ses actionnaires majoritaires qui détiennent collectivement environ 63 % des actions en circulation de la société, ont signé un accord d'investissement, aux termes duquel ceux-ci s'engagent irrévocablement, sous réserve de quelques exceptions à caractère limité, à vendre l'ensemble de leurs actions à Sanofi-Aventis sp. z o.o., et à ne répondre à aucune offre publique d'achat concurrente.

Créée en 1991, Nepentes S.A. est une société en croissance rapide, spécialisée dans les produits de santé grand public. Depuis sa fondation, Nepentes S.A. a enregistré une croissance soutenue et développé plusieurs nouvelles marques dont elle a assuré le lancement avec succès. Spécialisée dans les produits dermocosmétiques, elle a développé et commercialisé un portefeuille de spécialités innovantes et reconnues comme *Iwostin* et *Emolium*. En 2009, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 134,9 millions de zloty (PLN), soit près de 30 millions d'euros, dont 85 % en Pologne. Elle compte des filiales en Bulgarie et en Roumanie.

La combinaison des activités de Nepentes S.A. avec celles de Zentiva et de sanofi-aventis permettra de créer un leader dans les produits de santé grand public en Pologne, le 5^{ème} marché de santé grand public en Europe, et de conforter le leadership de sanofi-aventis en Europe centrale et orientale. L'extension des gammes de produits de Nepentes S.A. en dehors de la Pologne devrait permettre d'accélérer sa croissance, grâce à un portefeuille diversifié de produits dermocosmétiques et pharmaceutiques.

Les deux fondateurs de Nepentes S.A., Lukasz Butruk et Marek Orlowski, ont accepté de siéger au sein d'un Comité Consultatif pendant une période de 3 ans.

«L'acquisition de Nepentes S.A. constituera une étape importante dans la stratégie de diversification de sanofi-aventis dans les marchés émergents de l'Europe, qui sont en forte croissance», a déclaré Belen Garijo, Senior Vice-Président, Europe de sanofi-aventis. « Cette acquisition confortera notre présence et notre leadership sur le marché de la santé grand public en Pologne, qui offre des perspectives de croissance durable à deux chiffres. Nous avons beaucoup de respect pour l'équipe de direction de Nepentes qui a su bâtir un portefeuille de marques leaders de qualité et affiche une excellente performance en matière de croissance de chiffre d'affaires et de résultats.»

« Cette opération crée immédiatement de la valeur pour les actionnaires de Nepentes. Elle sera également très profitable à la société, ses salariés et ses clients. Cela prouve que l'innovation a sa place en Pologne, ce qui est désormais internationalement reconnu », a indiqué Lukasz Butruk, s'exprimant en son nom et en celui de Marek Orlowski, l'autre cofondateur de Nepentes. « Nous sommes impatients de collaborer avec les équipes de sanofi-aventis et de saisir les multiples opportunités de croissance qu'offre le rapprochement de nos deux entreprises. Nepentes sera pour sanofi-aventis une solide tête de pont pour le développement du marché des spécialités dermocosmétiques en Pologne et en Europe centrale et orientale. Nous sommes persuadés que grâce à sanofi-aventis, Nepentes S.A. continuera à développer son modèle opérationnel. Nous sommes également satisfaits de voir le respect que sanofiaventis a pour l'équipe de Nepentes. »

Le marché polonais de la santé grand public représentait 1,6 milliard d'euros en 2009, en progression de 16 % selon IMS Health, et se classe au 5^{ème} rang en Europe, après la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Le marché des spécialités dermocosmétiques est l'un des segments qui a la plus forte croissance dans la santé grand public en Pologne. Nepentes S.A. se classe 2^{ème} dans ce marché avec une part de marché de 10 % en 2009.

La réussite de cette OPA est conditionnée à l'apport d'au moins 90 % des actions en circulation de Nepentes S.A. ainsi qu'à l'approbation des autorités de la concurrence polonaises. Si cette OPA aboutit, sanofi-aventis se réserve le droit d'entamer une procédure d'exclusion des minoritaires restants (« squeeze out ») et a l'intention de demander la radiation de Nepentes S.A. de la cote de la bourse de Varsovie (WSE).

Conformément aux termes de l'accord, le prix de rachat des actions détenues par les principaux actionnaires est fixé à 26,00 PLN par action (« prix majoritaire »). Celui offert aux actionnaires minoritaires s'élève à 28,00 PLN (« prix minoritaire »). Cette offre valorise Nepentes S.A. à 419 889 600 PLN (€ 104 998 650).

Le prix proposé aux actionnaires minoritaires est respectivement 6,1% et 0,3% plus élevé que le cours moyen du marché pour les six et les trois mois précédant l'annonce de l'OPA. Le prix offert aux actionnaires minoritaires donne à ceux-ci la possibilité de céder leur participation dans des conditions plus avantageuses que celles consenties aux actionnaires majoritaires.

Les titres pourront être apportés à l'offre à partir du 10 Juin 2010 jusqu'au 10 Aout 2010 inclus, tous les jours ouvrables en Pologne (du lundi au vendredi, exception faite des jours fériés). La durée de cette offre d'achat pourrait être étendue dans certaines circonstances, si un délai supplémentaire est nécessaire pour remplir les conditions de l'offre.

Le document officiel de l'offre a été publié aujourd'hui par l'Agence de presse polonaise (PAP). La déclaration obligatoire de ce projet de transaction a été effectuée aujourd'hui par Nepentes S.A. sur le système ESPI de la bourse de Varsovie.

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation d'une offre pour la vente, d'actions de Nepentes S.A. Aucune offre ne sera étendue aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou dans toute autre juridiction où une telle extension constituerait une violation des lois de cette juridiction.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY). Pour plus d'informations, visitez le site : www.sanofi-aventis.com.

A propos de Nepentes S.A.

Créée en 1991, Nepentes S.A. est l'une des plus anciennes entreprises pharmaceutiques polonaises. Fondée exclusivement avec des capitaux polonais, elle est spécialisée dans le développement et la fabrication des marques lwostin, Emolium, Elixine, Propodia et Propolki, distribuées en Pologne et dans plusieurs autres pays d'Europe centrale et de l'est. Nepentes a inauguré une nouvelle usine de fabrication, dotée d'un laboratoire de recherche et développement et conforme aux normes internationales les plus strictes à Łódź en 2006. En 2007, l'entreprise ouvre deux filiales, Nepentes Roumanie et Nepentes Bulgarie et inaugure début 2008 une structure de

vente en Lituanie. L'entreprise compte également des filiales en République tchèque et en Slovaquie. Nepentes S.A. assure par ailleurs la distribution et la promotion de plusieurs marques pharmaceutiques internationales sur les marchés polonais et d'Europe centrale et de l'est. Elle est notamment le distributeur exclusif en Pologne des marques Sudocrem, Neo-angin, Melisana et Marimer. Nepentes S.A. est cotée à la bourse de Varsovie depuis décembre 2007. Ses principaux actionnaires sont Łukasz Butruk (à hauteur de 15,83 % du capital), Marek Orłowski (15,85 %), MORLUK Sp. z o.o. Spółka komandytowa (31,09 %), OFE ING Polska (5,01 %) et OFE Aviva (5,80 %).

Déclarations prospectives Sanofi-aventis

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2009 de sanofiaventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2009 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

CONTACTS MEDIA

Pour sanofi-aventis:

Jean-Marc Podvin Corporate Communications +33 (1) 53 77 42 23 MR@sanofi-aventis.com

Pour Nepentes S.A.:

Magdalena Sidorowicz Corporate PR Manager +48 22 833 63 94 magdalena.sidorowicz@nepentes.com

Michał Wierzchowski Corporate Communications Manager CC Group +48 22 440 1 440, +48 605 959 539 m.wierzchowski@ccgroup.com.pl

CONTACTS INVESTISSEURS

Pour sanofi-aventis:

Sebastien Martel Corporate Investor Relations +33 (1) 53 77 45 45 IR@sanofi-aventis.com

Pour Nepentes S.A.:

Adam Kalkusiński
Head of Investor Relations
CC Group
+48 22 440 1 440, +48 601 240 166
a.kalkusinski@ccgroup.com.pl